



Direction Départementale
de la Cohésion Sociale

Beauvais, le

Pôle : Jeunesse, sports et vie associative

Affaire suivie par : Grégory CHIBBA
Tél : 03 44 06 48 29
Courriel : gregory.chibba@oise.gouv.fr

Objet : Formations « Valeurs de la République, laïcité et prévention de la radicalisation »

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des orientations nationales relatives à la lutte contre la radicalisation et le repli communautaire, des sessions de formation sont mises en place par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Hauts-de-France et la Direction départementale de la cohésion sociale de l'Oise.

Ces formations sont destinées à tous les professionnels ou bénévoles du secteur privé associatif ou du secteur public, notamment ceux oeuvrant dans les domaines de la jeunesse et des sports.

Vous trouverez indiqué ci-après le calendrier des formations programmées durant le premier trimestre 2020 dans l'Oise :

- Lundi 20 janvier à BEAUVAIS
- Mardi 21 janvier à COMPIEGNE
- Vendredi 7 février à MERU
- Lundi 10 février à NOYON
- Mardi 11 février à CREIL
- Mardi 17 mars à BEAUVAIS
- Vendredi 20 mars à BRETEUIL
- Lundi 6 avril à SENLIS
- Mercredi 8 avril à CLERMONT

Vous trouverez jointe à ce courrier une plaquette de présentation de cette formation.

Nous vous remercions de bien vouloir d'ores et déjà prévoir l'aménagement de l'emploi du temps de vos salariés, afin qu'ils puissent se rendre à l'une ou l'autre des sessions.

Le coût de cette formation est pris en charge par l'État. Il vous appartient d'assurer la prise en charge des frais de déplacement et de restauration de vos employés. Je vous invite à vous rapprocher de votre organisme paritaire collecteur agréé ou du CNFPT concernant cet aspect.

Mes services restent à votre disposition pour toute précision complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental adjoint
de la cohésion sociale de l'Oise

Jean-Philippe GEORGES

